

## Biodiversité Administrative, au service (public) du vivant

### De la biodiversité dans l'administration publique

Biodiversité Administrative est un programme exploratoire initié par l'agence de design Vraiment Vraiment avec le soutien de la Banque des Territoires à partir d'une conviction commune : la crise inédite qui affecte l'ensemble du monde vivant exige de renforcer l'action publique pour et avec la biodiversité. Ce travail expérimental questionne les pratiques actuelles et les imaginaires récurrents de l'action publique en matière de biodiversité pour tenter d'améliorer les services publics existants et d'en imaginer d'autres pour demain.

Après une 1<sup>ère</sup> saison (2022-23) consacrée à l'exploration de cette thématique sur six territoires partenaires, la 2<sup>e</sup> saison (2023-24) a permis de préparer l'expérimentation concrète de certaines pistes de travail.

La 3<sup>e</sup> saison (2024-25) se fera sur le terrain et avec des territoires d'expérimentation, pour donner vie à ces dispositifs.

### La démarche à l'origine des pépinières pédagogiques territoriales

Comment assurer aux collectivités la disponibilité des ressources végétales et des savoir-faire locaux pour concrétiser les promesses de renaturation soutenable sur les territoires ?

Le réseau de pépinières pédagogiques territoriales vise à renforcer les politiques publiques de plantation et de restauration. Ces espaces de coopération proposent de travailler collectivement et simultanément différents enjeux contradictoires : les préoccupations climatiques, la conservation de la diversité du vivant et la valorisation des essences locales, la transformation des métiers du territoire et la capacité de maintenance et d'entretien du vivant. Suite à un travail de conception préliminaire et à une série d'entretiens critiques avec des professionnels de la filière, Vraiment Vraiment formalise une piste d'expérimentation qui propose d'articuler leurs expertises et leurs apports. Ce livret détaille les partis pris et les concrétisations d'un réseau de pépinière sur un territoire.

## La pépinière pédagogique territoriale, qu'est-ce que c'est ?

Un réseau de structures qui permettent d'œuvrer à la renaturation des milieux.

Le réseau de pépinières pédagogiques territoriales est une structure administrative, locale et économique dédiée à l'expérimentation et la production d'essences végétales sur un territoire.

Il vise la création et l'animation par les acteurs publics d'une véritable filière territoriale au service de l'adaptation des territoires, au changement climatique et au service des enjeux de restauration et de la gestion de milieux naturels ou semi-naturels.

Envisagé comme un groupement d'acteurs privés et publics, le réseau peut jouer tour à tour le rôle de vigie, de ferme, de commanditaire, de boussole, d'espace d'échanges et de rencontres, d'influence, de pédagogie ou d'ingénierie.

### Les avantages pour sa collectivité

#### → Structurer une filière économique locale

La part des collectivités locales dans le marché du végétal tend à se réduire, fragilisant la filière. Néanmoins, les injonctions à renaturer les milieux supposent de s'appuyer sur une filière, que la commande publique doit contribuer à pérenniser. Aussi, ce réseau peut constituer une structure suffisamment large pour répondre aux besoins des collectivités tout en faisant évoluer les pratiques : prescrire la plantation d'essences locales et sauvages, promouvoir des pratiques de coupes différentes, anticiper et mutualiser les achats par le biais de contrats de culture, etc.

#### → Planifier les écosystèmes donateurs des territoires

L'intensification du réchauffement climatique oblige les acteurs publics à imaginer des solutions d'adaptation et d'atténuation, notamment les solutions fondées sur la nature (SFN). Elles reposent sur le principe que des écosystèmes en bon état fournissent un certain nombre de services aux sociétés humaines : régulation du climat, approvisionnement en eau douce, pollinisation, services récréatifs, etc. Pour cela, il faut planifier des actions massives de restauration de différents milieux et de réimplantation d'arbres. Le réseau de pépinières territoriales est un espace pour tester et discuter les meilleures pratiques de plantation et gestion selon les contraintes présentes et futures du territoire, etc.

#### → Disposer d'une véritable vitrine et d'un outil de pédagogie sur la renaturation

Les perceptions usuelles du vivant sont peuplées d'a priori qui limitent les débats, les solutions et les projets publics. Par exemple, l'arbre domine les imaginaires collectifs de la renaturation alors que d'autres typologies de strates végétales (arbustives, herbacées, etc.) sont tout aussi essentielles à la restauration de certains écosystèmes. Ce réseau - par ses espaces de production et d'expérimentation végétales - fait connaître des essences locales disparues, des exotiques d'intérêt adaptatif, en tenant compte des trois principales strates et de la préservation de la biodiversité.

# Les enseignements et les axes de travail pour les expérimentations

Cette piste a été soumise à la réaction de plusieurs professionnels du secteur afin de recueillir des avis critiques.

- Véronique Brun, Chargée de mission Sud-Est, VERDIR ;
- Benjamin Denjean et Amal Froideveaux, Paysans urbains à Marseille ;
- Élise Génot, Directrice de projet Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain Parc des Jalles et Cheffe de service Valorisation du Patrimoine Naturel, Paysager et Agricole à la Direction de la nature de Bordeaux Métropole ;

→ Damien Provendier, Responsable de l'accompagnement des filières au label Végétal Local ;

- Elodie Seguin, Fondatrice de l'association Pariciflore ;
- Régis Triollet, animateur Réso'them transition agro-écologique de l'enseignement agricole, Ministère de l'Agriculture.

Ces échanges ont permis d'identifier trois types d'enseignements et d'axes de travail à investiguer lors de futurs travaux d'expérimentation.



## Axe de travail n°1

### La commande et la planification publique comme leviers majeurs de transformation de la filière

Les contrats de culture (notamment pour la production herbacée) et les contrats d'élevage (notamment pour la production arborée) permettent d'anticiper sur plusieurs mois ou années la production horticole et de sécuriser les pépinières dans le cadre de commandes publiques. Ces contrats permettent également de mener des commandes groupées pour la plantation d'arbres ou de haies. Les pépinières soulignent leur besoin d'anticipation du côté des acteurs publics afin de ne pas retarder le lancement des semis et de la production.

Les marchés publics sont principalement écrits à destination des entreprises de professionnels de paysagisme. Cela entrave le développement de pratiques alternatives dans la mesure où le végétal local et sauvage coûte plus cher que les modes de production industriels. Aussi, certaines entreprises préfèrent contractualiser avec des

pépinières étrangères qui suivent une logique industrielle (jusqu'à trois fois moins cher parce que ce sont des plantes horticoles qui poussent en 15 jours sur des milliers d'hectares). Pour favoriser les modes de production alternatifs, les acteurs publics peuvent créer certaines conditions ou ouvrir des marchés allotis avec un lot juste pour la fourniture des plantes ou des arbres.

Le réseau des pépinières pédagogiques territoriales peut :

- favoriser des articulations nécessaires entre les pépinières publiques et les pépinières privées ou associatives autour d'ambitions communes de renaturation et restauration de la biodiversité ;
- structurer des pratiques de commande publique et des types de marché favorisant une diversité de pratiques et de modes de production horticoles ;
- permettre à l'ensemble des acteurs de planifier les politiques de production horticole en tenant compte des besoins et des contraintes futures.

## Axe de travail n°2

### L'action publique au soutien d'une transition des pratiques, des connaissances et des représentations

Les pépinières publiques et/ou pédagogiques peuvent être des vitrines de pratiques alternatives par le biais de projets pilotes. A titre d'exemple, certaines collectivités ont participé à la normalisation progressive des pratiques de fauches tardives sur la gestion différenciée. Ou encore, la ville de Bordeaux a aussi sensibilisé les habitants en distribuant des centaines de petits plants de Végétal Local pendant la fête de la nature.

Le catalogue des plantes sauvages et locales est riche. Néanmoins beaucoup de plantes et d'arbres ne sont connus ni par les acteurs publics, ni par les particuliers. Il faut donc intensifier la sensibilisation auprès de prescripteurs dans l'action publique (les agences de paysagisme notamment) et dans la sphère commerciale (les jardinerie notamment).

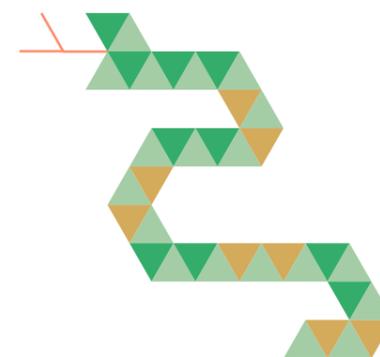
Un enjeu majeur de la filière consiste à revaloriser la diversité et variabilité génétique des espèces de la strate herbacée. Cela passe par une valorisation du métier de grainetier pour favoriser le renouvellement de la palette de semences, aujourd'hui relativement fragile face aux effets du changement climatique.

L'arbre est un emblème, une "locomotive" pour les politiques publiques mais n'est pourtant pas pertinent partout. Il existe des milieux, comme les zones humides, où planter des arbres n'est pas souhaitable pour la biodiversité. Il est nécessaire de valoriser d'autres strates végétales dans les imaginaires sociaux.

Le réseau des pépinières pédagogiques territoriales peut :

- sensibiliser les différents services de l'aménagement et des achats - ainsi que l'ensemble des prescripteurs (jardinerie, maîtrises d'œuvre, etc.) à la diversité des espèces végétales sur un territoire et aux bénéfices du sauvage et du local ;
- être un espace de formation des savoir-faire relativement perdus mais qui semblent nécessaires à la résilience des territoires.

Et si on faisait un plan écologique, spatial et temporel des pépinières ?



## Axe de travail n°3

### L'action publique crée les conditions d'une coopération territoriale au service de décision stratégique collective

L'activité de pépinière nécessite une continuité temporelle forte. Aussi, l'implantation de pépinières "participatives" avec plusieurs acteurs doit être privilégiée afin d'assurer la gestion et l'animation sur un temps long.

Dans de nombreux territoires, les capacités locales de production horticole des pépinières publiques ne permettent pas de soutenir les projets de renaturation ou de restauration. Les collectivités sont alors contraintes de travailler avec des pépinières privées qui ne peuvent pas toutes remplir l'exigence de production de végétaux locaux ;

Il est nécessaire de développer des dispositifs locaux d'accompagnement à l'expérimentation agricole en horticulture pour retrouver la résilience, faire évoluer les systèmes de production, et booster les filières en local. Ce type de dispositif peut être porté par les PAT (Plan d'alimentation territoriale).

Les collectivités sont en capacité d'acquiescer du foncier mais peinent souvent à trouver des porteurs de projets de pépinières en capacité de s'installer.

Il existe un continuum entre des types d'espèces végétales adaptés aux préoccupations humaines contemporaines (fonction nourricière, de rafraîchissement, esthétique, etc.) et des espèces considérées comme inutiles voire néfastes. Il est nécessaire d'expérimenter pour déterminer la capacité des espèces et de leurs modes de production (plantes sélectionnées ou plantes indigènes par exemple) à répondre aux bénéfiques projetés.

Le réseau des pépinières pédagogiques territoriales peut :

- intégrer les acteurs privés dans la planification de la renaturation et de la restauration
- outiller les choix de production horticole des acteurs publics en prenant en considération une diversité de facteurs (financiers, paysagers, écologiques, etc.) Ces choix ont des impacts importants sur le développement de pépinières dites alternatives.

# Imaginer ce à quoi pourrait ressembler le réseau de pépinières sur son territoire

Le réseau de pépinières pédagogiques territoriales est un dispositif encore largement adaptable tant les professionnel·les du secteur expriment une diversité de problématiques locales, d'actions déjà à l'œuvre et de relations entre les acteurs. La diversité des enjeux climatiques et environnementaux et des marchés locaux implique de poser différentes briques qui traitent chacune d'enjeux de gouvernance, de travail et d'apprentissage.

## 1 - L'organisation publique de la renaturation

Et si des acteurs publics et privés mutualisaient leurs ressources et leurs expertises au service de la restauration de milieux sur le territoire ?

Cela peut se faire via un Groupement d'Intérêt Public, à la manière du GIP "Transitions" en Occitanie ou des régies de territoire ou de quartier. Ce groupement peut réunir des centres de recherche, des agences ou établissements publics, des collectivités et des acteurs privés. Des agents et des financements spécifiques peuvent être mis à disposition pour structurer et animer une filière de la renaturation à l'échelle régionale, départementale ou intercommunale.

Pour en savoir plus sur ces déclinaisons, rendez-vous dans la rubrique "opérateurs et financements"



### Propositions de missions :

- Assurer et coordonner une vision prospective commune sur l'évolution du territoire ;
- Assurer un travail de planification et de négociation locale entre les différents acteurs et collectivités pour créer des continuités écologiques entre les différents sites ;
- Coordonner et accompagner l'installation de pépinières transitoires ou temporaires ;
- Acquérir des fonciers (notamment en déprise agricole) pour une expérimentation végétale et/ou une incubation de porteurs de projets pour de la production en pépinière ;
- Créer une centrale d'achat pour les collectivités du territoire ;
- Mettre en place des actions d'influence auprès des institutions nationales et européennes ;

- Mettre en œuvre un système d'assurances pour les producteurs locaux afin d'amortir les pertes en cas d'accidents de production ou de commercialisation ;
- Structurer des canevas pour l'écriture de plans de gestion adaptés aux impératifs climatiques et environnementaux ;
- Définir collectivement une palette végétale diverse pour différents usages sur le territoire.

## 2 - Une démarche de planification des savoirs et des compétences

Et si on organisait et coordonnait l'effort pédagogique et scientifique sur la transformation des pépinières, de leurs cultures et des besoins des territoires dans le changement climatique? Pour mettre en œuvre les réseaux de pépinière, il faut travailler l'évolution des compétences et des connaissances locales des acteurs de la filière. Il s'agit concrètement d'accompagner les différents acteurs dans l'évolution de leurs programmes de formation et d'embauche pour disposer localement des compétences permettant de répondre aux enjeux de transformation des climats et des territoires.

### Propositions de missions :

- Assurer et coordonner une vision prospective ;
- Créer et animer au sein du réseau un conseil scientifique en capacité d'orienter les connaissances et les travaux ;
- Accompagner l'écriture et l'adoption d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences en relation avec les collectivités territoriales, les acteurs privés et associatifs de la filière et les acteurs de la recherche et de la formation continue ;



- Monter et suivre des Programmes de Recherche au sein du réseau permettant de développer une production de connaissances locales et appliquées ;
- Organiser des chantiers de plantation pédagogique pour différents types de public ;
- Former des agents publics sur les différentes formes de gestion écologique ;
- Créer des arboretums dans les collèges et lycées pour accompagner la formation ;
- Inclure et accompagner les aires pédagogiques du territoire dans les réflexions de pépinière sauvages ;
- Acculturer des services de la commande publique aux modes de contractualisation / achat d'essences produites en local.

## 3 - Un archipel de pépinières diverses sur le territoire

Et si ce réseau permettait d'activer et de coordonner plusieurs espaces de production et d'expérimentation végétale sur un territoire? Les parcelles et jardins de particuliers, les cours d'établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, facultés), les jardins partagés, le foncier d'entreprises constituent autant d'espaces à fort potentiel de renaturation, que de zones possibles où implanter une activité de pépinière.

L'idée de cet archipel est alors de penser ces espaces en réseau selon une logique de continuité écologique, temporelle, spatiale et de diversité d'offres de service entre les sites. Sur un même territoire, plusieurs de ces espaces peuvent accueillir les fonctions productives, sociales et pédagogiques différentes autour du végétal :

- Une pépinière de quartier comme un service de proximité ;
- Un établissement de formation et son aire éducative dédiée à la formation à la récolte de graines d'espèces locales auprès des habitants du quartier ;
- Un jardin partagé ou une parcelle privée accueillant en partie la production de plantes sauvages ;
- Un jardin universitaire pour soutenir une AMAP et des espaces d'expérimentation scientifique.

### Propositions de missions :

- Organiser des événements festifs de sensibilisation autour d'essences locales et possiblement sauvages ;
- Former aux protocoles de récolte de graines et aux logiciels type Pépicollecte® ;
- Distribuer des plants et des graines ;
- Ouvrir une école botanique citoyenne où chacun peut apprendre à choisir les essences végétales pour son jardin ;
- Accueillir des jeunes plants issus d'autres territoires dans des parcelles « pouponnières » pour les faire grandir dans les conditions climatiques proches de celles qu'ils connaîtront le reste de leur vie ;
- Actions de sensibilisation des acteurs de la filière, des acteurs publics et des citoyens sur les bénéfices de la diversité des essences locales ;
- Des chantiers de réinsertion de renaturation.



## Les exemples opérationnels à mobiliser sur cette expérimentation

La proposition est inspirée d'un archipel d'initiatives déjà existantes sur le territoire, avec lesquelles prendre attache pour s'inspirer ou trouver un appui dans le développement de ses propres réseaux.



### Le réseau des écoles **ÊTRE** : écoles de la transition écologique

Depuis 2019, les écoles ÊTRE fleurissent sur le territoire français. Portées par des structures déjà existantes ou des associations créées pour le projet, elles partagent toutes les mêmes valeurs inscrites dans la Charte des principes fondateurs.

Dans le réseau national qu'elles forment, le partage d'expériences est central. Elles mutualisent leurs outils, partagent leurs savoir-faire, échangent sur leurs vécus et travaillent ensemble à faire des écoles ETRE un modèle toujours en mouvement.

→ Pour en savoir plus : [ecole-transition.eu](http://ecole-transition.eu)

© Crédit photo ETRE.



### LIA - GIP d'Occitanie "Lien, Innovation & Agroécologie"

LIA, un Groupement d'Intérêt Public (GIP) soutenu par l'État, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Occitanie, agit comme catalyseur des projets de transition agricole et territoriale en Occitanie. Sa mission est de connecter divers acteurs : agriculteurs, opérateurs économiques, formateurs, chercheurs, et décideurs publics, pour faciliter les changements nécessaires dans les pratiques agricoles, l'alimentation et les dynamiques locales, tout en renforçant les liens avec les réalités du terrain.

→ Pour en savoir plus : [gip-lia.fr/la-structure/](http://gip-lia.fr/la-structure/)

© Crédit photo LIA.



### Le réseau Paysan Urbain

Le Paysan Urbain fédère un réseau de fermes urbaines agro-écologiques et socialement responsables. Inscrites dans leur territoire respectif, elles se sont fixées pour missions de rendre de multiples services à la ville :

- Développer une agriculture locale et responsable
- Favoriser l'inclusion sociale par la création d'emplois pour les personnes en difficulté
- Encourager le vivre ensemble et la mixité sociale
- Agir pour la transition écologique.

→ Pour en savoir plus : [lepaysanurbain.fr](http://lepaysanurbain.fr)

© Crédit photo Paysan Urbain.



### La Régie des Deux Rives

La régie des Deux Rives mise sur l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) pour favoriser le développement local et renforcer le lien social sur le territoire. Elle propose aux salariés de devenir acteurs de ce développement à travers quatre activités d'insertion : une exploitation maraîchère, une entreprise multi-services, l'entretien de l'Ecopôle du Val d'Allier et un chantier multi-activités à Lezoux. Ces initiatives s'accompagnent d'un Espace de Vie Sociale pour lutter contre la fracture numérique et soutenir les démarches administratives.

→ Pour en savoir plus : [regiedes2rives.fr/nos-missions/](http://regiedes2rives.fr/nos-missions/)

© Crédit photo Régie des Deux Rives.

# Identifier les pépinières de son territoire

3 ateliers de travail collectif et d'enquête pour comprendre la pertinence du réseau de pépinières sur son territoire, identifier ses potentiels sites et contributeurs, et organiser une première rencontre pour jauger collectivement de l'intérêt et de la pertinence de la démarche.



## Que faut-il apporter ?

- Les résultats individuels de votre première enquête sous forme d'enseignements clés ;
- Le paysage qui détaille la proposition des pépinières : [biodiversite-administrative.fr/pepinieres-pedagogiques-publiques](http://biodiversite-administrative.fr/pepinieres-pedagogiques-publiques) ;
- Ce livret.

## Découpage des 2 ateliers

### ATELIER 1 - Initier un premier temps d'enquête et d'échange avec les acteurs

Ce travail d'enquête collective peut être mené par un groupe de 4 à 6 personnes de différentes structures publiques ou associatives.

#### 1 - État des lieux "flash" du territoire sur les pépinières (1h max)

- Existe-t-il des pépinières publiques sur le territoire ? Depuis combien de temps cette pépinière existe, l'évolution de ses missions et de sa structure, la direction à laquelle elle est rattachée, etc. S'il n'existe pas de pépinière publique, pourquoi ? Par ailleurs, il se peut qu'une pépinière publique ait été supprimée ou fermée : on peut se demander pourquoi.
- Est-ce que la collectivité travaille avec des pépinières qui produisent du végétal sauvage, local et ou biologique ? Auquel cas, il est intéressant de savoir quels sont les modes de contractualisation et les volumes engagés.

#### 2 - Identification des enquêtés potentiels :

Le second temps de travail doit permettre de lister et de trouver les contacts des :

- pépinières actuelles sur le territoire - traditionnelles ou alternatives...
- pépinières potentielles du territoire : les aires éducatives, les friches, les écoles, les jardins partagés...
- ressources pédagogiques présentes : chercheurs, ateliers pédagogiques, associations...

#### 3 - Sortie d'atelier: répartition et prise de contact des enquêtés

Il s'agit concrètement de regarder le panorama des acteurs identifiés, de se répartir les différents profils entre participants et de lancer les prises de contact avec les mêmes messages.

Point d'attention : Ce travail de recensement pourra être complété collectivement par la suite.

### Immersion - Rencontrer les acteurs pour comprendre les besoins et proposer de s'engager dans la démarche.

Suite aux prises de contact réalisées après l'atelier, chaque participant aura la responsabilité de rencontrer ou d'échanger avec 1 à 3 acteurs,

le tout prenant moins de 4h par participant.

Ces rencontres individuelles doivent permettre d'échanger avec les acteurs sur la perception qu'il ou elle entretient avec l'idée du réseau des pépinières telle que décrite dans ce guide. Nous vous conseillons d'ailleurs d'utiliser ce guide pour expliquer les potentiels de cette idée avec les acteurs.

Durant cet échange, nous vous proposons d'utiliser la trame suivante d'entretien :

- Les freins possibles pour le réseau ;
- Les idées potentielles pour adapter l'idée ;
- Les critiques à prendre en compte si l'on souhaite aboutir.

Cela permet de défricher succinctement le sujet et d'identifier le chemin qu'il reste à parcourir pour expérimenter cette proposition de pépinière territoriale.

### ATELIER 2 - Créer une COMMUNAUTÉ engagée

Au terme de cette première phase d'immersion, il conviendra de réunir en atelier :

- Les personnes ayant confirmé lors de l'enquête leur intérêt pour la démarche Responsable(s) de la ou des pépinières publiques qui existent sur le territoire ;
- Les services des achats et de l'aménagement du territoire ;
- Les différents services ayant trait à la nature ;
- Des représentants de pépinières privées rencontrés et volontaires ;
- Des acteurs associatifs de l'environnement rencontrés et volontaires ;
- Des acteurs de la recherche rencontrés et volontaires.

Ce temps doit permettre de partager les enseignements de l'enquête et de formaliser collectivement sur la trame de paysage martyr une nouvelle forme pour le réseau, ses missions, ses lieux, ses alliés et son fonctionnement.

Le travail réalisé doit être une esquisse collective à laquelle tout le monde adhère et pourrait s'engager demain.

## Opérateurs et financements

Le réseau des pépinières territoriales suppose des formes d'organisation, des échelles et des financements spécifiques, approfondis dans cette partie.



Pour en savoir plus, consultez l'offre d'accompagnement de vos projets de préservation de la biodiversité, tant en ingénierie que dans son financement avec le QR code ci-dessous.



### Banque des Territoires

Au service de l'intérêt général, la Banque des Territoires propose des solutions de financement et d'accompagnement aux collectivités locales, entreprises publiques locales, aux organismes de logement social, aux professions juridiques, entreprises et acteurs financiers.

Face à l'urgence du changement climatique, tous les territoires sont impactés. La Banque des Territoires est convaincue que la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale sont les deux faces d'un seul et même défi. Ces deux axes sont d'ailleurs au fondement de sa stratégie pour les prochaines années (2024 - 2028).

À ce titre, les réseaux de pépinières semblent être un levier d'action important à explorer sur les territoires car ils réunissent dans un même dispositif ces deux enjeux. La Banque des Territoires a donc naturellement participé à l'émergence de cette initiative, complétée prochainement par une boîte à outils des collectivités. La Banque des Territoires propose différents types de financements pour mener à bien ses projets :

- **une offre de prêts** déclinables en fonction des objectifs et de son territoire, à l'image du prêt long terme Transformation Écologique.
- **une large gamme d'offres de conseil** pour concrétiser ses projets de manière durable : ingénierie, cofinancement d'études, benchmark, assistance à maîtrise d'ouvrage... Par exemple, un appui à la structuration de projets territoriaux, ou encore dans l'aide à la décision.

### Les groupements d'intérêt public et les régies de territoire

Le Groupement d'intérêt public est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie administrative et financière (art.98 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011). C'est une structure de coopération institutionnelle entre plusieurs personnes morales qui mettent en commun des moyens en vue d'exercer des activités d'intérêt général à but non lucratif. Il permet ainsi à des partenaires publics et privés de mettre en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général.

Un ensemble de guides relatifs aux GIP est disponible sur le site du gouvernement : [economie.gouv.fr/daj/guide-relatif-aux-gip](http://economie.gouv.fr/daj/guide-relatif-aux-gip).

#### Avantages - Portage politique et ingénierie

- Développer et pérenniser des coopérations entre différents acteurs privés et publics ;
- Affecter à ces coopérations d'acteurs des moyens en personnel et mettre en commun

cette ingénierie ;

- Exploiter en commun les équipements nécessaires à des activités d'intérêt général.

#### Avantages - Financement et économie

- Monter des dossiers de financement, notamment européens ;
- Assurer le portage financier d'un projet dans l'attente de la réception de subventions ;
- Recourir à l'emprunt (art. 113 de la Loi du 17 mai 2011).

Les Régies de territoires (Rdt) ou de quartiers (RQ) sont des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. À travers leurs missions techniques, les Régies concourent à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS). Elles portent une triple mission : (1) intégration des habitants dans la gestion et la décision de cette structure, (2) réponses aux besoins sociaux sur le territoire, (3) développement écono-

mique. Ainsi, les Régies de territoire poursuivent cette idée ambitieuse : associer habitants, élus, acteurs économiques, dans un outil de proximité pour intervenir ensemble sur la gestion de leur espace géographique et social, inventer de nouvelles voies économiques et sociales, lutter contre les exclusions et construire une citoyenneté active.

Ces structures sont réunies autour du mouvement des régies qui propose un large ensemble de ressources : [lemouvementdesregies.org](http://lemouvementdesregies.org).

#### Avantages - Portage politique et ingénierie

- Réunir dans une structure des collectivités, des citoyens et des acteurs économiques en intégrant très fortement les habitants dans la décision.
- Répondre à un besoin non couvert par les structures existantes.

#### Avantages - Financement et économie

- Contractualiser des marchés avec différents partenaires.
- Réinjecter sur le territoire, si possible en circuit court, les bénéfices générés par son activité.
- Créer de l'emploi notamment à destination des habitants les plus fragiles sur le territoire et favoriser leur insertion professionnelle.

### Le portage opérationnel des réseaux de pépinières

L'échelle régionale est l'échelle privilégiée pour mutualiser suffisamment de moyens financiers et humains permettant d'expérimenter des modes de récolte, d'élevage et de plantation. C'est à cette échelle aussi que peuvent s'organiser des formes de solidarité intra-régionale et inter-régionale. Cette échelle favorise la création d'un GIP, par exemple le LIA en Occitanie sur la transition du monde agricole.

Plusieurs opérateurs régionaux sont à intégrer dans ces réseaux :

- Agences régionales de la biodiversité (ARB)
- Fédérations des acteurs professionnels de la filière végétale
- Centres de recherche

L'échelle métropolitaine ou intercommunale est à privilégier à l'occasion de projets d'aménagements urbains, sur le modèle des jardins-test. Leur implantation sur quelques hectares suppose une gouvernance à l'échelle locale en s'appuyant sur la capacité des métropoles et des intercommunalités d'acquiescer et préserver du foncier. Ces collectivités peuvent s'appuyer sur les Établissements publics fonciers (EPF) pour l'acquisition de foncier. Cette échelle favorise la création de régies de quartier et de territoire.

À cette échelle, les porteurs sont des services

métropolitains ou intercommunaux, des structures associatives, ou des pépiniéristes privés et/ou publics.

Exemples : jardins-test de Pirmil- Les Isles, régies de territoire des Deux Rives, les écoles ETRE.

À l'échelle communale, le réseau de pépinières est un service de proximité sans prétention de massifier la production végétale ou la sensibilisation. Dans la mesure où elle s'appuie en partie sur les espaces verts des particuliers, cette proposition prend des formes différentes selon que la collectivité soit en milieu rural, urbain ou péri-urbain. Cette échelle favorise la création de régies de quartier et de territoire. On peut s'inspirer des programmes de science participative de type Vigie Nature, les maisons de la nature, les bibliothèques mobiles, etc..

### Financements

En matière de financements, il est intéressant de consulter au niveau européen et national les appels à projets du côté de :

- Programmes européens de type FEDER, FEADER et LIFE ;
- Fonds de recherche de l'Agence Nationale de la Recherche ;
- Comité Français de l'UICN par le biais de l'appel à projets ProBioDev ;
- Fondations par le biais du mécénat (WWF France, Nature & Découvertes, Daniel et Nina Carasso, Léa Nature, etc.);
- CDC Biodiversité et son programme Nature 2050.

Les Régions et Départements portent également des appels à projets susceptibles d'accompagner la mise en œuvre de réseaux de pépinières pédagogiques territoriales.

### Les portails d'aides à consulter :

- **Aides Territoires**  
[aides-territoires.beta.gouv.fr](http://aides-territoires.beta.gouv.fr)

**Pour effectuer une veille efficace des appels à projets, cocher la case "Biodiversité" et/ou "Agriculture et agroalimentaire".**

- **L'Europe s'engage**  
[europe-en-france.gouv.fr/fr/trouver-une-aide](http://europe-en-france.gouv.fr/fr/trouver-une-aide)

**La recherche peut se faire par territoire administratif, par thématique ou par type de milieux concernés.**

- **L'Europe des communes**

De nombreuses ressources spécifiquement pensées pour les collectivités dans le cadre de recherche d'accompagnement et financements européens.

# Expérience du vivant

Un exercice sensible et exploratoire pour tester le principe du microparlement des vivants à l'échelle individuelle.

## Vivre en Planthropocène

Cette expérience de pensée s'appuie sur le concept de la «Planthropocène» développé par Natasha Myers.

Ce concept explore la profonde interconnexion entre les humains et les plantes au sein des systèmes écologiques.

L'anthropologue canadienne remet en question l'idée dominante de l'Anthropocène, centrée uniquement sur les actions humaines, et propose plutôt de considérer les plantes comme des agents actifs dans la construction et la régénération des environnements que nous partageons.

L'exercice de pensée offert par la Planthropocène nous invite à repenser notre place dans le monde en reconnaissant les contributions essentielles des plantes à notre existence. C'est un allié puissant pour faire face aux bouleversements que nous pouvons traverser.

Alors, prêts à faire équipe avec les plantes pour rendre notre planète plus habitable, durablement ?

*Je respire,  
tu respires,  
nous respirons*

### Protocole

#### 1 - Éviter l'attrait de l'apocalypse

Comme le souligne Natasha Myers, il est souvent plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme.

#### 2 - Reconnaître les êtres photosynthétiques comme ses alliés

Les plantes et les arbres font partie intégrante de ces forces non humaines qui influent sur nos environnements, paysages et climats. Ils ont modifié avec patience mais de manière spectaculaire la composition de notre atmosphère, de nos sols et de nos océans. Ils sont les architectes discrets mais essentiels de notre biosphère, sans qui notre existence même serait compromise.

- C'est grâce à eux que nous pouvons respirer.
- Grâce à eux, nous pouvons aussi littéralement nous nourrir de soleil.

#### 3 - Explorer de nouvelles conspirations

Imaginer un avenir commun où les contributions des plantes à la vie sur Terre sont pleinement reconnues. Ce n'est pas toujours facile, étant donné nos divergences temporelles : des plantes éphémères aux chênes séculaires, nos horloges biologiques diffèrent considérablement.

#### 4 - Imiter et apprendre

Apprendre à imiter la résilience et la créativité des plantes. Exploiter leur capacité unique à générer des formes de vie abondantes et bénéfiques pour toutes les espèces.

#### 5 - Réinventer sa relation avec les plantes

Quelle nouvelle place peut-on offrir aux plantes dans votre quotidien ? Comment cette relation peut-elle transcender notre propre existence pour servir une communauté humaine plus vaste et la communauté des vivants dans son ensemble ?

#### 6 - Jardiner partout où c'est possible

Enfin, planter des graines d'inspiration et d'action. Cultiver l'idée que collaborer avec les plantes est essentiel pour créer un avenir où la planète est non seulement habitable, mais durable. Faites advenir la Planthropocène !



## Contactez-nous

[contact@biodiversite-administrative.fr](mailto:contact@biodiversite-administrative.fr)



Cahier réalisé en juillet 2024 par Vraiment Vraiment, avec le soutien de la Banque des Territoires.

L'impression de ce document est réalisée par l'imprimerie de la Caisse des Dépôts

Conception graphique : Vraiment Vraiment.

# La pépinière pédagogique territoriale

Comment munir les territoires des structures qui permettent d'œuvrer à la renaturation des milieux ?

La proposition du réseau des pépinières territoriales est composée de multiples déclinaisons possibles à différentes échelles pour favoriser les coopérations entre acteurs publics, privés et citoyens..

Un concept inédit à mettre en place sous la forme d'une expérimentation sur son territoire.

## Les autres livrets de la collection



### Le microparlement des vivants

Un dispositif démocratique local qui vise à intégrer le point de vue de la biodiversité dans la prise de décision publique.



### La biodiversithèque

À l'instar des médiathèques, des espaces de connaissances, ressources et outils pour contribuer à la protection du vivant.



### L'école de transformation publique par le vivant

Un programme de formation à l'écoute et à la compréhension sensible du vivant pour les agents publics non-spécialistes.



### Les volontaires de la biodiversité

Un lieu d'expérimentation végétale pour développer les politiques de renaturation en testant des systèmes de plantation adaptés aux conditions climatiques locales.



Retrouvez tous les livrets et les ressources de ce guide sur le site [biodiversite-administrative.fr](http://biodiversite-administrative.fr)



Vraiment  
Vraiment

Design d'Intérêt Général



BANQUE des  
TERRITOIRES

